



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 4 octobre 2020

**A20 – CORREZE
Restrictions de circulation sur l'autoroute A20 entre la bifurcation A20/A89
et l'échangeur n°52 « Noailles »**

L'État – DIR Centre-Ouest vous informe de restrictions de circulations sur l'autoroute A20, entre la bifurcation A20/A89 et l'échangeur n°52 « Noailles » dans les deux sens de circulation, **du lundi 5 octobre (9h00) au vendredi 16 octobre 2020 (16 h)**.

Ces restrictions interviennent dans le cadre de l'entretien préventif d'un ouvrage d'art (remplacement des joints de chaussée et reprise des différentes couches de chaussée).

Les usagers du sens province-Paris circuleront sur la voie de gauche du sens opposé pendant 1 km environ.

Des fermetures de bretelles auront lieu :

- la bretelle de sortie de l'échangeur n°50 "Brive-centre" dans le sens province-Paris sera fermée.

Les usagers souhaitant emprunter la bretelle de sortie de cet échangeur devront poursuivre sur l'autoroute A20 jusqu'à la bretelle de sortie de l'échangeur n°49 "Brive-Est", emprunter la RD1089E1 et reprendre l'autoroute A20 en direction de Toulouse jusqu'à la bretelle de sortie de l'échangeur n°50.

- la bretelle d'entrée de l'échangeur n°50 en direction de Toulouse sera fermée.

Les usagers souhaitant entrer sur l'autoroute A20 par cette bretelle d'entrée devront suivre l'itinéraire de déviation mis en place par la RD 901, RD69, l'avenue Cyprien Faurie jusqu'à la bretelle d'entrée de l'échangeur n°51 "Brive Ouest".

Certaines phases préparatoires ou de mise en place de la signalisation du chantier pourront nécessiter des réductions momentanées de chaussée, l'organisation de bouchons mobiles ou des interruptions courtes de circulation en collaboration avec les forces de l'ordre.

Les usagers devront adapter leur déplacement avec des temps de trajets plus longs sur ce secteur habituellement fortement emprunté, notamment lors des pics de trafic journalier.

Les usagers sont invités à la plus grande prudence dans la traversée de la zone de travaux et sur les itinéraires de déviation, pour leur propre sécurité, celle des riverains et des agents. Il est notamment rappelé la nécessité de respecter la signalisation temporaire et les limitations de vitesse mises en place.

La DIR Centre-Ouest prie les usagers de l'excuser pour la gêne subie à l'occasion de ces travaux et les remercie par avance de leur compréhension.

information usagers : www.dirco.info

**Direction interdépartementale
des routes Centre-Ouest**

Service qualité et relations avec les usagers
22, rue des Pénitents blancs - 87 032 Limoges cedex
Tél. : 33 (0) 5 87 50 60 22
www.dirco.info

mruc.sgru.dirco@developpement-durable.gouv.fr